



FEDERATION REGIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

1939-1945, T.O.E., A.F.N, OPEX et VICTIMES DE GUERRE de la CORSE

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre

1 rue Brissac - Paris -

Reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952

QUESTIONS DIVERSES

QUESTION : FRAIS BANCAIRES TROP ELEVES

REPONSE : Le nouveau trésorier général est chargé d'analyser cette affaire et d'y remédier voire à changer de banque.

QUESTION : LE DERNIER RAPPEL DE COTISATION EST RESTE INEFFICACE

REPONSE : Le président vient de rédiger une lettre plus personnelle et un peu plus incitative. Elle sera expédiée aux intéressés en même temps que notre journal combattants corses.

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'ADHERENT A LA FEDERATION

REPONSE : Toutes les cartes seront renouvelées et porteront le visa du nouveau président Raoul PIOLI. Elles seront expédiées en même temps que le prochain journal combattant corse.

REMONTEE DE L'INFORMATION DES ADHERENTS VERS LE BUREAU

REPONSE : Il est instamment demandé à tous les adhérents de nous transmettre, dès qu'ils en ont connaissance, l'information nécessaire à l'expression de notre solidarité ; que ce soit une hospitalisation, une difficulté matérielle ou un décès.

Le président Raoul PIOLI